EN 1 CLIC

ENVIRONNEMENT

Vente de composteurs individuels

Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile met en place une campagne de développement du compostage domestique sur son territoire.

Publié le 03 novembre 2020

L'un des principaux axes du schéma métropolitain de gestion des déchets est de favoriser la gestion de proximité des biodéchets, notamment par le biais du compostage individuel. Cette action contribue à la réduction des déchets à la source ainsi qu'à l'atteinte des objectifs réglementaires, et participe au déploiement de l'économie circulaire.

Les usagers ont depuis le mois d'octobre 2020 la possibilité d'acquérir des composteurs en bois de 300 ou 600 litres ainsi que des lombricomposteurs, en contrepartie d'une participation de 10 €.

À Aubagne, des permanences se tiennent sur le site de la ressourcerie "Le Dirigeable" :

- les mardis de 8h30 à 10h
- les mercredis de 15h à 16h30

Ressourcerie "Le Dirigeable"
28 rue du Dirigeable
04 42 72 47 86

> Plus d'informations
> Bulletin de réservation